

# FLAVESCENCE

# INF

N°5  
11 août 2017

Bulletin d'information du

**G DON**  
DES  
BORDEAUX

## CONTRE LA FLAVESCENCE DORÉE, PROSPECTONS !

## LE MOT DU PRESIDENT

Nous vous attendons nombreux pour les demi-journées de prospection collective : pensez à vous inscrire !

*Bernard Coudert,  
à Villegouge*

## DES EQUIPES DANS VOS VIGNES

Depuis le 10 août, des équipes de 6 à 10 personnes prospectent le vignoble jusqu'à fin septembre. Des prestataires travaillent pour nous et sont encadrés par des techniciens du G DON. 30 saisonniers sont recrutés directement par le G DON et formés à la reconnaissance des symptômes de la flavescence dorée. Ils apprennent également à éviter les confusions avec d'autres maladies.

## COMMUNES AVEC DECLENCHEMENT DE TRAITEMENT

p.2

## LES SYMPTOMES DE LA MALADIE PAR CEPAGE

p.3

## UN DOUTE SUR UN PIED ?

Des feuilles rouges (cépages rouges) ou jaunes (cépages blancs), des grappes absentes ou sèches sur une partie ou la totalité du pied ?  
Contactez-nous !

## OPTIMISER LE TRAITEMENT

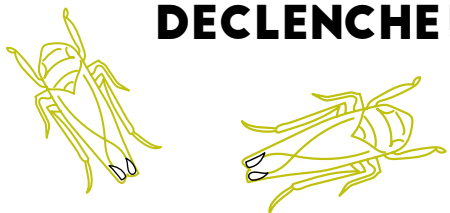
Avant de traiter, éliminez toutes les repousses de vigne non cultivées sur vos parcelles : non traitées, elles sont un refuge pour les cicadelles de la flavescence dorée. Elles peuvent s'y nourrir puis coloniser vos vignes en production.

## PROTEGER LES ABEILLES

Faucher ou détruire l'enherbement et traiter en soirée permet de protéger ces insectes pollinisateurs.

crédit photo : ©Alban Gilbert / crédit graphique : ©Clémentine Manon

# TRAITEMENT INSECTICIDE DECLENCHE!



## ● TRAITEMENT INSECTICIDE A APPLIQUER AVANT LE 24 AOÛT

Suite aux relevés des pièges effectués du 28 juillet au 3 août, le traitement sur adultes est obligatoire sur les communes de :

**AMBES, BARON, LES LEVES-ET-THOUMEYRAGUES, MASSUGAS, PELLEGRUE, RUCH, SAINT-HILAIRE-DE-LA-NOAILLE, SAINT-LAURENT-DU-BOIS, SAINT-QUENTIN-DE-CAPLONG**

*Attention au respect du délai avant récolte spécifique à chaque produit*

## ● NE PAS TRAITER POUR LE MOMENT

ABZAC - AILLAS - AMBARES ET LAGRAVE - ANGLADE - ASQUES - AURIOLLES  
BASSENS - BAURECH - BELLEFOND - BIEUJAC - BLAIGNAC - BRANNE  
CABARA - CADILLAC - CAMBLANES ET MEYNAC - CAMIAC ET SAINT DENIS - CAMIRAN - CANTOIS - CARDAN  
CARTELEGUE - CASTILLON DE CASTETS - CASTELVIEL - CAUDROT - CAZATS - COIMERES - COIRAC - COURPIAC  
COURS DE MONSEGUR - CUBZAC LES PONTS - DARDENAC - DAUBEZE - DONZAC - FONTET  
GABARNAC - GAURIAGUET - GENISSAC - GIRONDE SUR DROPT - GORNAC - HAUX - HURE  
LA LANDE DE FRONSAC - LA REOLE - LABESCAU - LAMOTHE LANDERRON - LANDERROUAT  
LANDERROUET SUR SEGUR - LANGOIRAN - LE FIEU - LE TOURNE - LES ESSEINTES - LESTIAC SUR GARONNE  
LOUPIAC DE LA REOLE - MAURIAC - MAZION - MONGAUZY - MONPRIMBLANC - MONSEGUR  
MONTAGOU DIN - MONTUSSAN - MOUILLAC - MOURENS - NERIGEAN - NOAILLAC  
PAILLET - PERISSAC - PEUJARD - PLEINE SELVE - PONDAURAT - PUYBARBAN - QUINSAC - RAUZAN - RIONS  
SAINT ANTOINE DU QUEYRET - SAINT ANTOINE SUR L'ISLE - SAINT AUBIN DE BLAYE - SAINT AUBIN DE BRANNE  
SAINT AVIT SAINT NAZAIRE - SAINT CAPRAIS DE BLAYE - SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX - SAINT CIERS D'ABZAC  
SAINT DENIS DE PILE - SAINTE EULALIE - SAINT EXUPERY - SAINT FELIX DE FONCAUDE - SAINTE FLORENCE  
SAINTE GEMME - SAINT GENES DE FRONSAC - SAINT GENES DE LOMBAUD - SAINT GERMAIN DE GRAVE  
SAINT GERMAIN DE LA RIVIERE - SAINT GERVAIS - SAINT LAURENT DU PLAN - SAINT LOUIS DE MONTFERRAND  
SAINT MAIXANT - SAINT MARTIN DE SESCAS - SAINT MEDARD DE GUIZIERES - SAINT MICHEL DE LAPUJADE  
SAINT PEY DE CASTETS - SAINT PIERRE D'AURILLAC - SAINT QUENTIN DE BARON - SAINT ROMAIN LA VIRVEE  
SAINT SULPICE DE GUILLERAGUES - SAINT SULPICE ET CAMEYRAC - SAINT VINCENT DE PAUL  
SAINT VINCENT DE PERTIGNAS - SAINT VIVIEN DE MONSEGUR - SAUGON - SAVIGNAC - SIGALENS - TABANAC  
VILLENAVE DE RIONS - VIRSAC - YVRAC

*Les utilisateurs de Pyrèvert® ont déjà dû réaliser le 2e traitement dans les communes à 1+1 ou 2 traitements, ou le 3e traitement dans les communes à 2+1 traitements*

## ● RAPPEL : TRAITEMENT A APPLIQUER AVANT LE 24 AOÛT

Suite aux relevés des pièges effectués du 24 juillet au 3 août :

ARBIS, BEGUEY, BERSON, BLASIMON, CAMBES, CAMPUGNAN, CARS, CASSEUIL, CIVRAC-SUR-DORDOGNE, CROIGNON, DAIGNAC, DOULEZON, FALEYRAS, FOSSES ET BALEYSSAC, FOURS, FRONSAC, FRONTENAC, GENERAC, GENSAC, GREZILLAC, IZON, LA RIVIERE, LAPOUYADE, LAROQUE, LE PIAN-SUR-GARONNE, LES BILLAUX, LOUPIAC, MARCILLAC, MORIZES, MOULIETS ET VILLEMARTIN, OMET, PLASSAC, RIMONS, SADIRAC, SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC, SAINT ANDRONY, SAINT CIERS SUR GIRONDE, SAINTE CROIX DU MONT, SAINT-FERME, SAINTE FOY LA LONGUE, SAINT GERMAIN DU PUCH, SAINT JEAN DE BLAIGNAC, SAINT-LOUBES, SAINT-MARTIAL, SAINT MARTIN DU BOIS, SAINT MARTIN DU PUY, SAINT MARTIN LACAUSSE, SAINT MICHEL DE FRONSAC, SAINT-PALAIS, SAINT PAUL, SAINT PIERRE DE BAT, SAINT SEURIN DE CURSAC, SAINTE TERRE, SAUVETERRE-DE-GUYENNE, SEMENS, SOULIGNAC, TAILLECAVAT, VAL DE VIRVEE, VERDELAIS.

+ communes à 2 traitements

## ● DES EQUIPES DE PROSPECTEURS DANS VOS VIGNES

**A partir du 14 août :** Fours, Marcillac, Mazion, Pellegrue, Pleine-Selve, Saint-Androny, Saint-Ciers-sur-Gironde, Saint-Genès-de-Blaye, Saint-Germain-du-Puch, Saint-Léon.

**A partir du 16 août :** Blaye, Escoussans, Eyrans, Les Esseintes, Saint-Martin-Lacaussade.

**A partir du 17 août :** Berson, Campugnan, Cars, Générac, La Sauve, Plassac, Saint-Girons-d'Aiguevives, Saint-Paul.

**A partir du 18 août :** Gauriagué, Périssac, Saint-Genès-de-Fronsac.

**A partir du 21 août :** Aillas, Caudrot, Hure, Noailac, Saint-Gervais.

**A partir du 22 août :** Asques, Blaignac, Cadillac-en-Fronsadais, Castillon-de-Castets, Coutras, Croignon, Fontet, Fronsac, La Rivière, Le Fieu, Les Billaux, Lignan-de-Bordeaux, Pondaurat, Porchères, Puybarban, Savignac, Savignac de l'Isle, Saint-André-de-Cubzac, Saint-Antoine-sur-l'Isle, Saint-Brice, Sainte-Croix-du-Mont, Saint-Denis-de-Pile, Saint-Martin-du-Bois, Saint-Médard-de-Guizières, Saint-Michel-de-Fronsac.

## ● COMMENT RECONNAITRE LES SYMPTOMES DE LA FLAVESCENCE DORÉE?



Merlot

Malbec



Cabernet Sauvignon

Sauvignon

## INSCRIVEZ-VOUS AUX DEMI- JOURNEES DE PROSPECTION

Viticulteur, salarié, technicien, rejoignez nous une demi-journée pour prospecter ! Cette demi-journée est l'occasion d'être formé sur les symptômes de la maladie, la méthode de prospection et les actions de lutte à mener sur son vignoble. Et le repas est pris en charge par le GDON !

**PELEGRUE :** 25/08  
**RIONS :** 30/08 - 01/09  
**ST LOUBES :** 31/08  
**CARTELEGUE ET  
CAMPUGNAN :** 31/08 - 01/09  
**ST MICHEL DE FRONSAC :**  
05/09 - 07/09  
**SAUVETERRE :** 06/09  
**MORIZES :** 07/09  
**CARTELEGUE :** 08/09

VITICULTEURS.  
ARRETONS  
D'EN VOIR DE  
TOUTES LES  
COULEURS.  
PROSPECTONS!

Repas pris  
en charge par  
votre GDON

Inscrivez-vous au  
05 56 85 96 02 ou sur  
<http://bit.ly/2rjcttO> ou à  
[technique@gdon-bordeaux.fr](mailto:technique@gdon-bordeaux.fr)